

République française - Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du Mercredi 30 mars 2022

Objet : Autorisation donnée au président à déposer le dossier de demande d'autorisation environnementale concernant la réhabilitation du lac de Vernant

L'an deux mille vingt-deux,

Le 30 mars à 18 h 30,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie à Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND, Inès NAVILLOD

Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Kader KHADRAOUI, Jeanne VAUTHAY, Laurène CAUL-FUTY

Etaient excusés : Marjolaine LEVEQUE, Julien DELEMONTX, Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Gwenaël RUAU, Sabine TOUNA,

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 8

Votes pour : 8

Date de convocation : 23/03/2022

Date d'affichage : 24/03/2022

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

Compte tenu de l'avancer du dossier relatif à la réhabilitation du Lac de Vernant, il est demandé au Comité Syndical d'autoriser le président à déposer le dossier de demande d'autorisation environnementale concernant la réalisation de ces travaux.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Président à déposer le dossier de demande d'autorisation environnementale et à accomplir toutes les formalités en résultant.

Pour copie conforme au registre

Le Président, Johann RAVAILLER

